

Les Offices de consultations conjugales et familiales : [1ère partie]

Autor(en): **Laporte, Jacqueline**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **54 (1966)**

Heft 62

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FEMMES SUISSSES ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE



Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

19 mars 1966 - N° 62

54^e année

Rédact. responsable:
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
1093 La Conversion (VD)
Tél. (021) 26 28 09

Administration
et vente au numéro :
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
1206 Genève
Tél. (022) 36 56 76

Publicité :
Annonces suisses S. A
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7.—
Étranger Fr. 7.75

Abonnement
de solidarité féminine
Fr. 10.—

y compris
les numéros spéciaux
Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale
1211 Genève 1

à **cojo** Genève

fromage
beurre
yogourt
ice-cream
crème

avec timbres 7 1/2 0/0 !

SOMMAIRE

- Page 2: Pouvons-nous manger sans crainte ?
- Page 3: La XXXV^e Journée des femmes vaudoises - Les députées au Grand Conseil vaudois
- Page 4: Les Françaises et la direction de leur pays
- Page 5: La photographie
- Page 6: Les paysannes : en cas d'absence

A nos abonnés

Nous prions toutes les personnes qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1966 de le faire au plus vite et nous remercions toutes celles qui, par leurs paiements et leurs dons, permettent à notre journal de jouer son rôle et d'étendre son action.

Un certain nombre de présidentes d'associations ont reçu gratuitement « Femmes suisses » pendant quelques années à la suite d'un arrangement avec la Fédération des consommatrices. Nous leur demandons de bien vouloir s'annoncer à notre administration et de nous dire si elles souhaitent s'abonner à notre journal, puisque notre étroite collaboration avec la Fédération a cessé.

La femme danoise Après cinquante ans de droit de vote

Où en est-elle aujourd'hui ?

Si l'on pose la question : « Où en est la situation de la femme au Danemark de nos jours ? », il faut répondre : « En gros, celle de l'homme ». L'égalité complète ne pourra jamais être une réalité, pour la simple raison que c'est la nature qui a une fois pour toutes décidé que ce sont les femmes qui mettent les enfants au monde. Mais au Danemark, on est très près de l'égalité complète, avec quelques réserves que nous allons voir de plus près.

Les années autour de l'an 1900 forment une période de transition dans la politique danoise. De nouveaux politiciens apparaissent, de nouveaux partis se forment. Des femmes commencent à exercer une profession, bien qu'il fallût attendre quelques années encore avant que l'on ne considérât la présence d'étudiantes à l'université comme une chose qui allait de soi.

Jusqu'alors, les femmes qui avaient voulu se faire leur propre carrière avaient été orientées vers le métier d'institutrice ou celui d'infirmière, où, à la vérité, en ce temps-là, comme maintenant, elles remplissaient une mission admirable ; mais il n'y avait, en somme, pas d'autres possibilités. Or, voilà que l'on commençait à entendre parler de femmes qui voulaient être médecins ou juristes, oui, n'y en avait-il pas qui voulaient même se mêler de politique !

L'égalité politique

Mais la société masculine se refusait à céder la main. On commença gentiment à laisser entrer les femmes dans les Conseils paroissiaux, car on estimait que, si elles devaient réussir quelque part, cela devait être dans le domaine religieux. Mais l'évolution ne pouvait plus être arrêtée.

En 1908, les femmes danoises entrèrent pour de bon dans la vie politique, lorsqu'une nouvelle loi fut votée leur donnant droit de vote et d'éligibilité aux conseils municipaux. Bientôt, lors d'un changement effectué à la constitution, la loi fondamentale du 5 juin 1849, elles obtinrent, en 1915, droit de vote et d'éligibilité au parlement. Par là, elles recevaient, au point de vue politique, les mêmes droits que les hommes.

Juridiquement, elles devinrent leurs égales en 1925, avec certaines restrictions, lorsqu'une nouvelle loi sur le mariage établit que les deux conjoints ont les mêmes droits et les mêmes devoirs économiques, et que tous deux peuvent disposer en tout indépendance de leurs propres biens, et en contrepartie doivent être tenus pour responsables de leurs propres dettes.

Hors du foyer

Les dix années qui se sont écoulées depuis 1915, lorsque les femmes acquirent le droit de vote au parlement, jusqu'à 1925, lorsque la nouvelle loi sur le mariage fut votée, ont changé beaucoup plus la vie ordinaire de la femme que de longs siècles n'avaient pu le faire. Il existe de vieilles photographies de femmes marchant dans les rues qui menaient vers le parlement, afin de manifester pour leur liberté et pour l'égalité de leurs droits, et il est bien vrai qu'elles paraissent bien différentes de celles de 1925. Des chapeaux en roues de moulins et des jupons qui balayaient la rue,

on passe en dix ans au type de « la garçonne » aux robes en forme de sacs, ne descendant pas plus bas que les genoux, aux cheveux coupés et à la cigarette dans un porte-cigarette d'ambre long d'un mètre, mais ce n'était pas malheureusement l'émancipation politique qui était la cause de cette transformation, mais au contraire ce fut plutôt l'après-guerre qui fit sortir la femme de son foyer.

Il était devenu moderne d'être « émancipée », plus tard, il fut encore plus à la mode d'être « blasée ». Les années vingt, et une partie des années trente ne parurent pas devoir mettre la femme au premier plan d'une manière plus prononcée. Certaines femmes prirent une part active au travail politique, mais la proportion des femmes qui avaient pu se mettre aux premiers rangs de la vie publique n'était pas bien grande. Par contre, les jeunes filles affluaient plus que jamais dans les lycées et les universités, car elles avaient désormais libre accès à la plupart des fonctions.

En habit de pasteur

Les cinq lourdes années de l'occupation allemande démontraient que la femme danoise ne le cédait en rien à l'homme en courage et en bravoure, et quand enfin la paix fut signée, en 1945, le terrain était préparé pour de nouvelles victoires sur le front du féminisme. Quelques métiers, qui ne jouent qu'un petit rôle dans la société industrialisée de notre temps, maintenaient encore des restrictions dans l'engagement d'apprenties, et enfin, les femmes se voyaient encore dans les années quarante refuser l'accès à la carrière d'officier et à la charge de pasteur.

En ce qui regarde ce dernier point, il se produisit très rapidement un changement, et la nouvelle que le pays possédait désormais une femme pasteur eut un grand retentissement loin au-delà des frontières du Danemark.

Au cours de ce siècle, un certain nombre de femmes firent des études de théologie dans

(Suite en page 6)



La lutte contre la faim

Ce blé fut semé l'automne passé dans une province de l'Inde occidentale. Les pluies de l'après-mousson ayant fait défaut, on n'a pu recueillir qu'un peu de paille pour l'alimentation du bétail. La collecte de l'Aide suisse à l'étranger (compte de chèques Lausanne 10-1533) sera consacrée surtout à des secours à l'Inde. Il ne s'agit pas, bien entendu, de l'envoi de vivres, mais du financement de mesures permettant à longue échéance une amélioration des rendements.

Les Offices de consultations conjugales et familiales

« Le père de famille, cet aventurier du monde moderne », disait déjà Péguy.

Depuis ces dernières décennies, médecins et psychologues, ecclésiastiques et juristes, éducateurs et travailleurs sociaux en sont de plus en plus persuadés ou plutôt, c'est la famille entière qu'ils voient ballotée dans les grosses eaux d'un monde en pleine évolution, en pleine fermentation ; à tort ou à raison, les individus de ce siècle ressentent confusément l'impression de valoir moins qu'une fusée interplanétaire, et de ne trouver une place dans la société qu'en fonction de leur potentiel de rendement. Aussi bien la science sociale et économique tend-elle de plus en plus vers une action organisée en fonction de ce tout qu'est la famille, menacée et ébran-

lée de toutes parts. Ce mouvement a gagné l'échelon gouvernemental et, depuis douze ans, sur les cinq continents, plus de cinquante textes constitutionnels ont souligné l'urgence de la sauvegarde des droits familiaux. C'est dans cet esprit également que se sont constitués un peu partout depuis vingt-cinq ans, en Europe et en Amérique, des

CENTRES MATRIMONIAUX

qui se sont assignés la triple tâche de :

- Savoir pour informer ;
- Etre bien orientés pour pouvoir bien diriger ;
- Etre bien outillés pour réparer tant que faire se peut.

Le devoir premier d'un tel centre est de connaître, grâce aux techniques modernes d'investigation (psychologie, philosophie, morale, théologie, sociologie), la réalité et la nature des problèmes de la famille. Ainsi, un Institut chrétien de sciences conjugales et familiales existe depuis quelques années à Bâle.

Les divers centres se sont attachés à diffuser ou à publier des ouvrages mettant à la portée du public le résultat des recherches entreprises. Citons, par exemple, du côté catholique, les travaux de l'Association belge des familles nombreuses et des milieux de la revue française « L'Agneau d'or », ceux du Centre allemand dirigé par le Dr Korte, de Cologne, ceux de l'Eglise catholique d'Angleterre. Du côté protestant, les ouvrages du Dr Bovet, de Bâle, du Dr Harnik, de Zurich, sans oublier les importantes recherches entreprises depuis bien des années au niveau mondial par le Département de la coopération entre hommes et femmes du Conseil oecuménique des Eglises.

Puisque les ménages en mal d'unité se font de plus en plus nombreux, il est apparu clairement aux responsables des Offices de con-

(Suite en page 6)

Ty. Phoo TEA
DÉLICIEUX - ÉCONOMIQUE